

L'Algérie juge «inacceptable» la désinformation

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4610 - Mercredi 24 octobre 2018 - Prix : 10 DA

Accidents de la route
30 morts et
1 015 blessés
en une semaine

Page 24

Conférence nationale sur la gestion des risques de catastrophes

Plaidoirie pour une stratégie nationale 2019-2030

Page 2

La tuile

Par Mohamed Habili

Les Etats-Unis, Israël et l'Arabie saoudite s'approprièrent à mettre à exécution leur plan de mise en quarantaine de l'Iran, avec l'intention non déclarée mais néanmoins évidente d'en finir avec lui dans un délai plus ou moins rapproché. Ils ont tout prévu pour cela, sauf qu'une tuile leur tombe sur la tête un certain 2 octobre, si monumentale qu'ils en valent encore. Le 4 novembre, date du lancement des hostilités, arrive, mais au lieu que ce soit l'Iran qui se voit menacé du pire, c'est l'un deux, l'Arabie saoudite, qui se trouve ébranlée sur ses fondements. Déstabilisée non pas à la suite de quelque mauvais coup de l'Iran mais de son propre fait. Le monde n'en revient pas encore de l'horreur intrinsèque de son acte. Rien ne l'obligeait à se nuire à ce point. Moralité : elle-même et ses puissants alliés auraient à l'avenir beaucoup de mal à désigner l'Iran comme le plus grand pourvoyeur de terrorisme dans le monde après la sauvagerie qui s'est donnée libre cours dans son consulat d'Istanbul, un certain 2 octobre. Ce que le président américain trouve de plus insupportable, ce n'est pas le sort réservé à Jamal Khashoggi, mais le fait que les Iraniens soient maintenant en train de se frotter les mains de satisfaction. S'il est vrai que pour trouver le coupable d'un crime, il suffit de répondre à la question de savoir qui en profite au premier chef, alors pas de doute à avoir en l'occurrence : c'est l'Iran qui a fait subir à Khashoggi son calvaire. Pas du tout l'Arabie saoudite qui elle n'y a aucun intérêt. Il y a bien le Qatar qui lui aussi y trouve son compte, mais loin derrière l'Iran, à qui dans les circonstances actuelles rien ne peut arriver de mieux.

Suite en page 3

L'évaluation continue prise en compte dès 2020

Ce qui va changer au Bac



P.H/D.R.

«À l'horizon 2020, l'évaluation continue des 2^e et 3^e années secondaires sera prise en compte dans l'examen du baccalauréat qui devra connaître aussi une amélioration des questions d'examen», a déclaré la ministre de l'Education nationale. Lire page 2

Feux de forêt

Plus de 34 000 hectares
détruits chaque année

Page 2

Deuxième salon de l'art de la céramique à Alger

La créativité nationale
à l'honneur

Page 13

Conférence nationale sur la gestion des risques de catastrophes

Plaidoirie pour une stratégie nationale 2019-2030

■ Parce que la bonne gouvernance passe aussi par la gestion des risques en tous genres, que les participants à la conférence nationale sur la gestion des risques de catastrophes ont insisté sur l'impératif de mettre en place les jalons d'une stratégie nationale et des plans d'action multisectoriels pour la période 2019-2030 et souligné également l'impératif de doter l'Algérie d'une plateforme d'évaluation de l'aléa sismique en vue de la réduction du risque de catastrophes.

Par Lynda Naili

Les inondations en séries qui ont marqué plusieurs wilayas du pays il y a quelques semaines ont indéniablement mis à nu un sérieux manque de prévention et de gestion des risques naturels au niveau local. Un constat réel dans la mesure où pratiquement, il ne se passe pas une année, où les premières pluies ne causent des dégâts, et pour lequel la conférence nationale sur la gestion des risques de catastrophes, a été organisée par le département l'Intérieur.

Réunis dans quatre ateliers au deuxième jour des travaux de la conférence nationale sur la gestion des risques de catastrophes, les participants ont en effet plaidé pour le renforcement de la gouvernance des risques de catastrophes aux niveaux national et local. Un renforcement qui selon eux doit se réaliser en premier lieu par l'adaptation du cadre juridique existant aux normes et standards internationaux et le renforcement de la base juridique et institutionnelle, et ce en décentralisant la gestion des risques de catastrophes vers les collectivités locales.

En aval de cette démarche de réglementation, pour les experts et spécialistes, ils insisteront sur la compréhension, au préalable, du risque dans toutes ses dimensions (vulnérabilité, capacités et exposition des personnes et des biens, caractéristiques des aléas et environnement) ainsi que sur le renforcement des connaissances des risques de catastrophes est une étape préliminaire à tout programme d'action. Ce qui, diront-ils, permettra ensuite d'aller vers l'élaboration et la mise en œuvre des dispositifs appropriés de préparation et d'intervention en cas de catastrophe doivent tenir compte des spécificités locales et des bonnes pratiques ance-



Ph/E. Soraya/J.A.

une des régions les plus actives sismiquement», rappelant les séismes dévastateurs tels que ceux d'Alger (1716, 20 000 morts), d'Oran (1790, 3 000 morts), ou Blida (1825, 7 000 morts). Durant les 60 dernières années, pas moins d'une quinzaine de séismes dommageables ont frappé l'Algérie: El Asnam (1954, 6,7 degrés, 1 243 morts et 1980, 7,2 degrés, 2 633 morts), Boumerdès (2003, 6,8 degrés, 2 278 morts). Pour sa part, Mme Assia Harbi, responsable au Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG), a plaidé en faveur de la conception d'une base de données où sera consigné l'ensemble des zones sismiques du territoire national. «Nous savons qu'une région qui a vécu un séisme aujourd'hui en expérimentera un autre dans un certain nombre d'années», a-t-elle estimé, considérant que «la meilleure des prédictions reste donc la connaissance des effets des séismes passés pour se préparer aux effets des séismes qui auront lieu dans le futur». Pour elle, «consigner les résultats de cette exploration dans une base de données et la mettre à la disposition de tous les utilisateurs revêt une grande importance. Traduire la description des effets des séismes en chiffres et en cartes est très utile dans la réduction du risque sismique», a-t-elle suggéré. Pour rappel, Nouredine Bedoui, ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, avait affirmé avant-hier à l'ouverture de cette rencontre nationale, qu'il était temps de revoir et d'améliorer les axes de la politique nationale de prévention des risques majeurs et de gérer les catastrophes dans le cadre du développement durable.

L. N.

trales. Dans ce contexte, le partage de la connaissance théorique et pratique des risques à tous les niveaux de la société par le biais de l'éducation et de la formation a été fortement recommandé pour une meilleure maîtrise de la question.

Au plan financier, l'atelier sur le thème «Investir dans la réduction des risques de catastrophes aux fins de résilience» a souligné l'importance de l'investissement aussi bien public que privé dans la prévention et la réduction des risques qui viendra renforcer la résilience économique, sociale, sanitaire et culturelle des personnes, des collectivités et du pays ainsi que la préservation de l'environnement. En outre, la nécessité d'un meilleur état de préparation aux diverses interventions en cas de catastrophe, celle de prendre les mesures prévisionnelles et de veiller à ce que les moyens soient mis en place aux fins des opérations de secours et de relèvement à tous les niveaux, ont été aussi forte-

ment recommandées.

Pour une plateforme d'évaluation de l'aléa sismique en Algérie

Abordant l'activité sismique en Algérie, les sismologues ont plaidé pour l'impératif de doter l'Algérie d'une plateforme d'évaluation de l'aléa sismique en vue de la réduction du risque de catastrophes. A ce titre, Mustapha Meghraoui, directeur de recherche à l'Institut de physique du Globe de Strasbourg (France), a indiqué que «l'évaluation de l'aléa sismique et du risque de catastrophes en Algérie est une question importante du point de vue scientifique et politique». Ainsi, considérant «l'aléa sismique étant relativement important en Algérie car lié à des magnitudes fortes à modérées», il estimera que «la vulnérabilité peut être élevée et la gestion intégrée des risques devient de ce fait un objectif décisif», d'autant plus, ajoutera-t-il que

«le zonage sismique et l'évaluation de l'aléa sismique tels qu'adoptés dans la conception parasismique actuelle comporte des lacunes et le risque sismique demeure élevé».

De ce fait, selon lui, l'évaluation de l'aléa sismique et l'atténuation du risque sismique nécessitent «une meilleure prise en charge pour cadrer avec les priorités des recommandations de la Conférence de Sendai pour la réduction des risques de catastrophes tenue en 2015». «Les études d'aléa et de risque sismiques sont nécessaires pour la compréhension du potentiel destructeur des séismes qui peuvent entraîner des pertes en vies humaines, ainsi que des perturbations sociales et économiques», selon la communication de cet expert intitulée «Le défi de l'atténuation du risque sismique au Nord de l'Algérie». Il a indiqué que l'Atlas tellien en Algérie, qui fait partie de la frontière de plaques en Méditerranée occidentale, «est

Feux de forêt

Plus de 34 000 hectares détruits chaque année

Plus de 34 000 hectares de forêt sont détruits par les incendies chaque année à travers le territoire national, menaçant ainsi l'intégrité écologique notamment dans le nord du pays. Chaque année, les feux de forêt déciment des centaines d'hectares à travers le territoire national. Malgré le renforcement du dispositif de lutte contre les feux de forêt de manière à lancer des actions coordonnées et concertées, les feux de forêt continuent de faire des ravages. Pas une semaine ne passe sans qu'un incendie de forêt ne soit signalé en Algérie, dû à la chaleur ou provoqué par l'homme. Selon le directeur de la protection de la flore et de la faune, Abdelkader Benkheira, «l'Algérie, à l'instar des autres pays du bassin méditerranéen, enregistre chaque

année une superficie moyenne de 34 000 hectares et plus de 3 000 foyers d'incendie». Il a affirmé lors des travaux de la rencontre nationale sur la gestion des risques de catastrophes, que «la dégradation continue du patrimoine forestier menace l'intégrité écologique du nord du pays, la stabilité des espaces ruraux tout en réduisant la protection des terres contre les catastrophes naturelles telles que les inondations, les glissements de terrains et les envasements des barrages».

Devant cette situation, des opérations de sensibilisation, de prévention et d'intervention sont prises à l'effet de préserver le patrimoine forestier, relevant que l'administration des forêts «s'efforce d'améliorer et rendre plus efficace la ges-

tion des campagnes de prévention et de lutte moyennant l'expertise nationale et internationale», a affirmé M. Benkheira.

À cet égard, il a souligné l'impératif d'utiliser des moyens modernes dans la gestion des feux de forêt, notamment le domaine de la prévision des risques et de veille surtout avec l'augmentation continue du nombre d'incendies favorisés par la problématique majeure du climat. Le même responsable a mis en avant la mise en place par l'administration des forêts d'une stratégie basée sur le renforcement du dispositif de lutte par la création des colonnes mobiles forestières, la révision et l'adaptation de la réglementation aux nouvelles orientations à l'effet d'une consolidation renforcée du dispositif de protection du patrimoine

forestier. Il a annoncé, à cette occasion, que l'administration des forêts, en collaboration avec l'Office national de la météorologie et l'Agence spatiale algérienne (Asal) prévoient la création d'«un indice de veille forêts-météo» et l'établissement d'«une carte de risque feux de forêt».

Il est à relever que le patrimoine forestier national couvre une superficie globale d'environ 4 millions ha englobant les forêts naturelles 1 329 400 ha, le maquis 1 844 400 ha, le reboisement 972 800 ha et la pelouse 3 000 ha. «43% des forêts sont localisées à l'Est, 29% à l'Ouest, 27% au Centre et 1% au niveau de l'Atlas saharien», a-t-on précisé auprès de la Direction générale des forêts.

Louiza Ait Ramdane

L'évaluation continue prise en compte dès 2020

Ce qui va changer au Bac

■ «À l'horizon 2020, l'évaluation continue des 2^e et 3^e années secondaires sera prise en compte dans l'examen du baccalauréat qui devra connaître aussi une amélioration des questions d'examen», a déclaré le ministre de l'Education nationale.

Par Thinhinene Khouchi

En visite de travail, Nouria Benghabrit a affirmé qu'aucun changement ne sera apporté à l'examen du Bac de cette année, cependant, l'année prochaine verra l'introduction de la note du contrôle continu. Cette note, destinée à aider les candidats scolarisés, sera comptabilisée depuis la deuxième année secondaire, de manière à motiver les apprenants à être assidus et à préparer leur examen final dès la 2^e année secondaire. En outre, la ministre de l'Education nationale, Nouria Benghabrit a mis en avant l'importance de la formation pédagogique et la qualité de la performance d'orientation des inspecteurs dans l'amélioration du rendement pédagogique à l'école. En effet, s'exprimant lors d'une rencontre avec les cadres du secteur de l'Education à la grande salle des réunions au siège de la wilaya d'El Oued, Benghabrit a affirmé que son département ministériel accordait un intérêt particulier au mécanisme de la formation notamment au profit des inspecteurs et directeurs des établissements scolaires, partant de leur rôle important dans la réalisation des objectifs visant à concrétiser le projet de «l'école de qualité».

La ministre de l'Education nationale a souligné, à ce propos, l'intérêt accordé par ses services à la concrétisation de cette stratégie de formation en faveur de cette catégorie en vue d'améliorer les pratiques pédagogiques à l'intérieur des classes, renforcer les compétences de médiation et de règlement des conflits, et ce eu égard au rôle important de ces catégories dans «la résolution des conflits entre les élèves, les enseignants, les parents d'élèves et l'administration». Dans le cadre du programme de forma-



tion élaboré, Benghabrit a indiqué qu'il a été procédé durant la précédente année scolaire à la formation de 181 directeurs d'établissement en matière de direction des projets, ajoutant que 1 215 inspecteurs d'administration et de gestion financière ont suivi une formation sur la médiation et le règlement des conflits.

Il s'agit également de la formation de 586 inspecteurs en matière de lutte contre la corruption, en sus de 1 965 sessions de formation en faveur des directeurs et directeurs adjoints ainsi que 641 formations pour les inspecteurs.

Elle a ajouté, à ce propos, que son département misait sur le rôle primordial des inspecteurs et directeurs d'établissements scolaires, notamment en matière d'orientation, de conseil et de consultation, des axes, a-t-elle dit, aussi bien important que celui du contrôle pour la performance des enseignants. Benghabrit a plaidé, dans le même cadre, pour l'obligation de former l'identité professionnelle des travailleurs du secteur de l'Education, à travers le

mécanisme de formation, car, a-t-elle ajouté, cette identité professionnelle n'est ni accordée ni acquise, elle est développée dans les instituts de formation et se nourrit de la pratique quotidienne de l'enseignant professeur en milieu professionnel. Concernant la circulaire-cadre relative aux «séances de remédiation pédagogique» qui a suscité la consternation chez les partenaires sociaux, la ministre a affirmé dans une conférence de presse en marge de sa visite de travail et d'inspection dans la wilaya d'El Oued, que cette circulaire est la résultante d'un travail mené par des experts, durant plus de quatre années, et qui a prouvé son impérieuse nécessité en vue de remédier au déficit relevé dans l'instruction éducative et pédagogique chez les élèves. Cette circulaire n'est pas obligatoire, mais le choix de son application revient au professeur, a-t-elle soutenu, relevant que ses services avaient relevé que plusieurs enseignants avaient effectué des séances de remédiations pédagogiques, en vue d'améliorer l'instruction scientifique de leurs élèves, car,

poursuit la ministre, ces séances ont eu lieu, d'ailleurs, en réponse aux revendications d'une grande catégorie des enseignants.

Elaboration d'une carte pour lutter contre la surcharge des classes

Enfin, la ministre a affirmé qu'une carte est en cours d'élaboration pour lutter contre la surcharge des classes, notamment en première et deuxième années du cycle primaire à l'échelle nationale, en vue de contribuer à l'amélioration de l'assimilation pédagogique et cognitive de l'élève et permettre aux enseignants de mener leur mission dans la sérénité. Abordant la question de la faiblesse d'acquisition des cours, M^{me} Benghabrit a préconisé l'élaboration d'un plan de soutien au profit des élèves présentant une faiblesse du niveau scolaire, notamment dans les matières de langue arabe et de calcul pour les classes du cycle primaire, ainsi que l'intensification de l'évaluation de l'élève pour lui éviter de redoubler sa classe, notamment

Faux comptes rendus à l'ONU

L'Algérie juge «inacceptable» la désinformation

L'ambassadeur adjoint de l'Algérie auprès de l'Onu, Mohammed Bessedik, a jugé «inacceptable» que les comptes rendus des réunions de l'Onu soient toujours caractérisés par «la partialité, la subjectivité et la désinformation», désapprouvant à ce propos la violation continue des principes de la charte des Nations unies. «Il est inacceptable que, malgré les appels communs régulièrement exprimés à cette auguste Assemblée par les Etats membres (...) des incohérences continuent d'être observées dans les communiqués de presse des différentes réunions de l'Onu», a déclaré M. Bessedik lors d'une réunion à l'ONU, consacrée à l'examen des questions relatives à l'information. L'appel réitéré de

l'Algérie en faveur de comptes rendus objectifs et impartiaux intervient quelques jours seulement après des dérapages commis par le service presse de l'Onu lors de la couverture des travaux de la quatrième Commission de la décolonisation. Ses comptes rendus concernant le débat sur la question du Sahara occidental ont été largement biaisés, caractérisés par un contenu tendancieux digne d'une presse partisane. «Western Sahara represented by Shadow Republic» (Le Sahara occidental est représenté par une république fantôme), a été le titre donné par le service de l'actualité et des contenus de l'Onu au compte rendu de la sixième séance de la Commission, diffusé le 12 octobre dernier. Il va

sans dire que ce service n'est pas à ses premiers impairs puisque l'année dernière, il a été au cœur d'une «grave affaire de manipulation» pour avoir dénaturé les propos d'intervenants aux travaux de la quatrième Commission. A ce titre, le représentant de l'Algérie a soutenu que «les titres des communiqués de presse» de plusieurs commissions de l'Onu sont «caractérisés par la partialité, la subjectivité et la désinformation». «Nous désapprouvons ces violations continues des principes consacrés dans la Charte des Nations unies et dans d'autres résolutions et décisions pertinentes de l'Onu», s'est indigné le diplomate algérien, en demandant au secrétaire général adjoint de veiller au strict respect

de ces principes afin d'éviter que ce genre de situations ne se reproduisent. «Nous demandons également que ceux qui rédigent les communiqués de presse s'abstiennent d'introduire leurs propres commentaires et de se limiter à refléter fidèlement les débats», a revendiqué M. Bessedik. L'ambassadeur adjoint a tenu à préciser qu'il ne s'agit pas d'une question d'erreurs comme l'a mentionné le représentant du secrétariat car, a-t-il estimé, «les erreurs doivent être corrigées immédiatement et non pas constamment répétées». Se félicitant de l'engagement pris par le secrétaire général adjoint de remédier à cette situation, le représentant de l'Algérie a affirmé que «ce problème concerne l'action du système

LA QUESTION DU JOUR

La tuile

Suite de la page une

Donald Trump n'est pas allé jusqu'à l'incriminer – et pour cause, nul indice n'a affleuré dans ni autour de la scène de crime qui révèle sa main – mais on a bien senti chez lui un certain moment la déception qu'il ne puisse le faire. Comme tout aurait été plus simple, si c'avait été l'Iran qui avait fait assassiner de la façon atroce que l'on sait Jamal Khashoggi ! Un rien, un contretemps, une vétillerie, quelque chose d'absolument imprévisible, le diable qui s'en mêle en fait, un assassinat, une exécution pour tout dire, une seule pourtant, et c'est le plan de bataille qui est à revoir, un grand-œuvre qui se dessine déjà et qui s'en trouve compromis, peut-être irrémédiablement. Une date à repousser, un allié à remettre d'aplomb, vu qu'on ne peut rien faire sans lui, d'autant plus que lui n'hésitera pas à passer à l'ennemi russe ou chinois s'il est abandonné à son sort, que de complications soudain, tout cela parce que cet allié n'a pas pu résister au plaisir élémentaire de se venger d'un journaliste ! La victime collatérale de cet assassinat horrible pourrait bien être déjà le début de la guerre économique contre l'Iran, prévu pour dans quelques jours seulement. Si le prince héritier, dont le moins que l'on puisse dire est qu'il est sur la sellette, tombait, bien des choses seraient à revoir. Il constituait une pièce maîtresse dans le dispositif conçu pour à terme renverser le régime iranien et donner à Israël la respectabilité régionale qui lui manque. La deuxième victime collatérale pourrait bien être Donald Trump lui-même. Il a tant fait pour sauver le prince héritier qu'il pourrait bien s'en trouver affaibli si ses efforts en ce sens s'avéraient inutiles. Si les Saoudiens décidaient de se donner un autre prince héritier, ce qui du reste est tout à fait dans l'ordre du possible (ce qui serait difficile pour eux, c'est de changer de roi non de prince héritier), il aurait l'air de quelqu'un qui avait un intérêt personnel avec celui qui était alors en fonction.

M. H.

des Nations unies et sa crédibilité». L'ONU avait promis en 2017 d'examiner la question de près après les dérapages qui ont entaché la crédibilité de cet organe d'information relevant d'une institution multilatérale. L'organe est allé jusqu'à attribuer une fausse déclaration au défunt Ahmed Boukhari, alors représentant sahraoui à l'ONU, dans laquelle le représentant sahraoui aurait soi-disant «accusé le Front Polisario de «corruption»». L'ONU a dû ensuite retirer le compte rendu initial du service de l'actualité et des contenus, et s'excuser de ce grave impair.

Meriem B.

Foire des produits algériens à Nouakchott

Présence forte et plus marquée du produit algérien en Mauritanie

■ Les produits algériens connaissent une présence «forte et plus marquée» en Mauritanie, a indiqué le ministre du Commerce Saïd Djellab, lors d'une visite aux stands dédiés aux entreprises algériennes à la Foire des produits algériens à Nouakchott.

Par Farid A.

Lors de cette visite effectuée en compagnie d'une importante délégation d'opérateurs économiques algériens et mauritaniens à nombre de stands d'exposition des produits algériens à la veille de l'ouverture de la Foire des produits algériens, le ministre a précisé que les entreprises algériennes avaient tenu à élaborer plusieurs études concernant le marché mauritanien, lesquelles leur ont permis de déterminer les marchandises prisées par les opérateurs et consommateurs mauritaniens. Pour M. Djellab, l'ouverture récente du passage frontalier Mustapha Ben Boulaid à Tindouf, a permis aux opérateurs algériens de se lancer directement dans les opérations d'exportation et de transport de marchandises avec des camions semi-remorque de transport des marchandises. Lors de sa visite au stand dédié à l'exposition des produits du groupe spécialisé dans l'électronique et électroménagers «Condor», M. Djellab a indiqué que son ministère œuvrerait à la promotion du transport terrestre, à travers plusieurs accords qui seront conclus entre les deux pays. Le passage terrestre de Tindouf a permis de réduire la durée du transport de marchandises à 7 jours, une durée qui sera raccourcie à seulement 5 jours. Pour ce faire, un soutien sera apporté à la Société Nationale de Transports Routiers «Logitrans», afin qu'elle accomplisse son rôle dans le domaine de transport des différents marchandises algériennes à destination de la Mauritanie. Actuellement, des bases logistiques dans la wilaya de Tindouf sont en cours de réalisation en vue de permettre aux



opérateurs de stocker les marchandises et de les acheminer vers la Mauritanie et l'Afrique de l'Ouest en général, en sus d'autres bases qui seront également créées dans la wilaya de Tamanrasset en 2019. Ces mesures s'inscrivent, selon le ministre, en droite ligne avec les orientations du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, en vue d'intensifier l'intégration économique africaine, concrétiser la coopération entre les peuples, développer les régions frontalières et accéder à de nouveaux marchés des pays de l'Afrique de l'Ouest depuis Nouakchott et Dakar. La Mauritanie représente un marché de 04 milliards de dollars d'échanges commerciaux, a estimé M. Djellab, soulignant que «l'Algérie devrait avoir sa propre part de marché». Le marché mauritanien connaît une forte

demande sur plusieurs produits algériens notamment dans les domaines des fruits et légumes, l'électronique, les détergents, le plastique, le matériel agricole, et les dattes...etc. A cette occasion, le ministre a sillonné les pavillons de plusieurs entreprises algériennes dont le groupe Condor, Géant Electronics (l'électroménager) et Safer (fabrication de céramique et produits rouges), Sonalika, Faderco (produits d'hygiène), outre le stand consacré aux dattes. Les produits algériens se taillent, depuis 2017, une part de plus de 10% du marché mauritanien. A ce propos, M. Djellab a mis l'accent sur l'importance de créer des centres de maintenance des équipements algériens en Mauritanie, d'assurer les pièces de rechange, et de former les jeunes mauritaniens en montage et maintenance, ajoutant qu'il était question

d'examiner la possibilité d'initier des projets d'investissement dans ce domaine en Mauritanie. Lors de cette visite, M. Djellab qui représentait le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, a rencontré le ministre mauritanien par intérim de la Jeunesse, des Sports et de la Culture, Meriem Bent Blel avec laquelle il a évoqué les voies et moyens de promouvoir la coopération culturelle entre les deux pays et discuté des préparatifs en cours relatifs à une manifestation prévue en janvier à Tindouf. La Foire des produits algériens sera inaugurée à Nouakchott par le ministre du Commerce, Saïd Djellab et son homologue mauritanien. Le conseil d'affaires algéro-mauritanien se tiendra également en marge de la cérémonie d'ouverture de cet événement. Le conseil d'affaires verra la tenue de plusieurs rencontres

entre les opérateurs économiques des deux pays, ce qui permettra le renforcement de la dynamique que connaît l'échange commercial bilatéral depuis 2017. Une conférence sera organisée sur le passage frontalier entre l'Algérie et la Mauritanie. Dans le même contexte, plusieurs rencontres officielles entre M. Djellab et des membres du gouvernement mauritanien figurent dans l'agenda de la Foire, pour examiner la possibilité de réduire les droits de douane sur les produits algériens, à même de permettre aux opérateurs algériens d'exporter aisément leurs produits. Les conventions des échanges commerciaux bilatéraux conclus en 1996, seront mises à jour avant de s'orienter vers une convention d'échange commercial préférentiel entre les deux pays.

F. A.

Enseignement supérieur/ Coopération algéro-tunisienne

Hadjar souligne la nécessité de définir les priorités

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar a mis l'accent à Tunis, sur la nécessité de définir les priorités dans la coopération algéro-tunisienne dans le domaine de l'enseignement supérieur à l'image du développement durable, de la gestion, de l'économie de l'eau et des énergies renouvelables, indique un communiqué du ministère. A ce propos, M. Hadjar qui coprésidait les travaux de la 2^e session du comité de pilotage dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, avec son homologue tunisien, Salim Khalbous, a insisté sur l'impératif d'«orienter cette coopération qui porte sur la recherche scientifique, le développement technologique et l'innovation, à travers la définition des priorités nationales telles que la nutrition, le développement durable, la gestion, l'économie de l'eau et l'énergie

renouvelable, outre les sciences humaines notamment dans son volet relatif aux sciences économiques et sociales afin de relever les grands défis auxquels la société est confrontée». Il a également ajouté que cette orientation «se fait à travers l'élaboration de projets structurés et unifiés ayant une valeur ajoutée pour les deux pays». Cette rencontre est une opportunité pour l'évaluation de la mise en œuvre des recommandations issues de la dernière session tenue les 22 et 23 décembre 2017 à Alger, a-t-il estimé, affirmant par là même que «la signature du programme d'échange d'étudiants et de mobilité «Ibn Rachiq» permettra d'établir davantage de coopération entre les institutions universitaires et de recherche algéro-tunisiennes». Il a ajouté, à ce titre, que ce programme constituera «une base solide pour aller de l'avant, avec la partie tunisienne, vers la concrétisation des projets

de coopération d'Erasmus à l'horizon 2020 et du programme Prima pour garantir un meilleur positionnement des entreprises des deux pays et répondre aux demandes d'offres y afférentes». Avant l'ouverture de cette réunion, M. Hadjar s'était entretenu avec son homologue tunisien, évoquant, de ce fait, «les voies de renforcement et l'approfondissement de la coopération entre les deux pays en matière d'enseignement supérieur et de recherche scientifique». Le ministre de l'Enseignement supérieure et de la Recherche scientifique a souligné, en outre, durant cette rencontre, la nécessité «de renforcer les relations entre les universités algériennes et tunisiennes, notamment au niveau du littoral, d'encourager la mobilité d'étudiants et de chercheurs à travers l'instauration des processus pédagogiques communs pour l'institution des écoles doctorales dans les spécialités où

les deux pays connaissent une insuffisance, et de garantir les meilleures conditions pour les étudiants boursiers, notamment au cycle du Doctorat et les intégrer dans des projets de coopération qui seront pilotés à l'avenir par les universités des deux pays». S'agissant de la recherche scientifique, les deux parties ont mis l'accent sur la nécessité de «créer des laboratoires bilatéraux mixtes et les intégrer dans le cadre des réseaux objectifs en vue d'élaborer des projets communs mutuellement bénéfiques et d'encourager la mobilité des chercheurs entre les deux pays». A noter que le comité de pilotage dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique se veut un espace de partage et d'échange sur les problématiques stratégiques de la coopération bilatérale en la matière.

Samy H.

3^e salon régional de l'investissement en pêche et aquaculture

Plus de 50 exposants attendus à Mostaganem

■ Plus de 50 exposants nationaux et étrangers sont attendus au 3^e salon régional ouest de l'investissement en pêche et aquaculture, prévu à Mostaganem du 25 au 27 octobre en cours, a-t-on appris du directeur de wilaya de la pêche et des ressources halieutiques.

Par Asma S.

Toufik Rahmani a indiqué que cette manifestation économique qui se tiendra à la maison de la culture «Ould Abderramane Kaki» verra la participation de plus de 50 opérateurs économiques dont sept étrangers d'Italie, de France et de Tunisie. «Ce salon constitue une occasion pour soutenir l'investissement local et régional et un espace pour les professionnels et les opérateurs économiques pour échanger les expériences, découvrir des



Ph. > D. R.

opportunités et conclure des accords de coopération et de partenariat», a-t-il souligné. Ce salon régional verra la participation d'opérateurs économiques spécialisés en activités de pêche et d'aquaculture, construction navale et de représentants d'organismes de soutien, de financement, d'accompagnement, d'assurances, d'études techniques, de fabrication et de production de différents équipements de la

pêche et de l'aquaculture et autres. En marge de ce salon, plusieurs ateliers seront constitués pour traiter notamment des récifs artificiels et des réserves maritimes, du soutien technique et du financement de projets et de l'assurance dans le domaine de la pêche et de l'aquaculture. Le programme du salon comporte également un atelier d'art culinaire destiné à la femme sur la dégustation et la cuisson des

poissons d'eaux douces et un autre de dessin avec la participation d'enfants orphelins, de malades du cancer et d'handicapés. Il est attendu lors de cette manifestation économique, la signature de plusieurs accords dans le domaine de la formation des professionnels entre la chambre de wilaya de la pêche et de l'aquaculture et l'Institut technologique de la pêche et de l'aquaculture (ITPA) d'Oran et la

chambre de l'artisanat et des métiers de la wilaya, a ajouté M. Rahmani. Ce salon régional est organisé par la Direction générale de la pêche et de l'aquaculture et la Chambre algérienne de la pêche et de l'aquaculture en collaboration avec les chambres de wilayas de Mostaganem, Oran, Tlemcen, Sidi Bel-Abbès, Ain Témouchent, Relizane, Tipaza, Chlef, Ain Defla et Béchar.

A. S.

Pétrole

Recul du Brent à moins de 79 dollars à Londres

Les prix du pétrole reculaient hier en cours d'échanges européens à leur plus bas niveau en un mois alors que les marchés se détournaient des actifs les plus risqués. Ce mardi matin, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en décembre valait 78,48 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en baisse de 1,35 dollar par rapport à la clôture de lundi. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour la même échéance, dont c'est le premier jour d'utili-

sation comme contrat de référence, cédait 94 cents à 68,42 dollars. Ce matin, le Brent a touché 78,32 dollars et le WTI 68,09 dollars, leurs plus bas depuis plus d'un mois. «La séance asiatique a vu tous les actifs risqués dans le rouge, que ce soient les actions ou le pétrole», ont commenté les analystes de JBC Energy, qui jugent que «les tentatives chinoises de rassurer le marché n'effacent pas la prudence des investisseurs» face à une croissance mondiale prévue en berne et à un risque géopolitique accru. Du côté du marché pétrolier, «les cours de l'or noir sont

pris entre la perspective des sanctions contre l'Iran et l'offre de plus en plus abondante de l'Opep et de ses partenaires», a résumé Benjamin Lu, analyste chez Phillip Futures. A partir de début novembre, les sanctions américaines contre Téhéran viseront directement les importateurs de pétrole iranien, une perspective qui a fait grimper les prix à leur plus haut en quatre ans début octobre. Mais l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et ses partenaires, dont la Russie, produit actuellement à des niveaux élevés pour éviter un déséquilibre du marché. L'Arabie

saoudite pourrait ainsi produire plus de 11 millions de barils de pétrole par jour, un record pour le plus grand exportateur mondial, a affirmé lundi son ministre de l'Energie à l'agence russe TASS. Il a également écarté une utilisation politique du pétrole alors que les tensions entre Washington et Ryad restent vives après le meurtre du journaliste saoudien Jamal Khashoggi. Pour l'instant rassurés sur ces tensions, «les marchés vont attendre les données hebdomadaires sur les réserves américaines», a expliqué M. Lu. L'Agence américaine d'information sur l'énergie

(EIA) publiera mercredi ses données hebdomadaires sur les stocks du premier consommateur mondial, après quatre semaines consécutives de hausse, signe que l'offre répond amplement à la demande. Mais à plus long terme, la géopolitique pourrait revenir perturber les perspectives de la production mondiale, ont prévenu les analystes de DNB Markets. «Les capacités non utilisées de l'Opep sont à un niveau exceptionnellement bas, le marché va être particulièrement vulnérable à la moindre perturbation», ont-ils affirmé.

Amel B./APS

Changes

L'euro stable face au dollar dans un marché attentif à l'Italie

L'euro se stabilisait hier face au dollar, après avoir nettement baissé la veille et en attendant la réponse de la Commission européenne à la confirmation du budget italien. Ce mardi matin, l'euro valait 1,1468 dollar, contre 1,1464 dollar lundi soir. «Ce matin, avec un spread (différence entre les taux d'emprunt italien et allemand) en légère hausse dans l'attente d'un blâme officiel (de l'Italie) par Bruxelles, l'euro aura du mal à trouver de bonnes nouvelles et devrait continuer d'évoluer dans sa fourchette actuelle», a jugé Kit Juckes, analyste pour Société générale. Un rejet du budget italien, qui prévoit un déficit public

de 2,4% en 2019, de la part de la Commission européenne «serait sans précédent et donnerait trois semaines à l'Italie pour «corriger» ses plans», ont ajouté les analystes de Rabobank. Malgré les critiques de la Commission, qui se réunit mardi à Strasbourg,

la coalition populiste au pouvoir en Italie a maintenu lundi inchangées ses prévisions de budget, tout en s'engageant à respecter à la lettre les objectifs qu'elle s'est fixés, sans creuser davantage le déficit ou la dette. Du côté des indicateurs, les cambistes

suivront mardi en début d'après-midi (14h00 GMT) la confiance des consommateurs en zone euro pour octobre, attendue à un plus bas en presque un an et demi. Ce matin, la devise européenne baissait face à la monnaie nippone à 128,74 yens,

contre 129,35 yens lundi soir. Le dollar baissait légèrement face au yen à 112,25 yens, contre 112,82 yens lundi soir. Le franc suisse montait légèrement face à l'euro, à 1,1410 franc suisse pour un euro, contre 1,1419 lundi, tout comme face au dollar à 0,9950 franc suisse pour un dollar, contre 0,9960 franc suisse lundi soir. L'once d'or valait 1 235,60 dollars, contre 1 222,03 dollars lundi soir. Ce matin après l'ouverture des marchés, elle était montée à 1236,60 dollars, son plus haut depuis mi-juillet. La monnaie chinoise valait 6,9372 yuans pour un dollar mardi matin, contre 6,9475 yuans lundi soir.

S.Y.

Bourse de Tokyo L'indice Nikkei débute en baisse

LA BOURSE de Tokyo a débuté en baisse hier en dépit d'un léger repli du yen face au dollar, la prudence l'emportant après une séance mitigée à Wall Street et avant le démarrage de la saison des résultats d'entreprises japonaises. Dans les premières minutes des échanges, l'indice Nikkei des 225 valeurs vedettes cédait 1,11% (-250,19 points) à 22 364,63 points, et l'indice élargi Topix de tous les titres du premier tableau perdait 1,01% (-17,10 points) à 1 678,21 points. Sur le volet des changes, le dollar montait à 112,76 yens, contre 112,68 yens lundi à la fermeture de la place tokyoïte, tandis que l'euro refluit à 129,28 yens, contre 129,88 yens.

R.E.

Ghardaïa

Dégel d'une vingtaine de projets du secteur de l'Éducation

■ Au total, 19 projets relevant du secteur de l'Éducation dans la wilaya de Ghardaïa, antérieurement gelés, viennent d'être relancés à travers les communes de la wilaya, a-t-on appris auprès de la direction des équipements publics (DEP).

Par Amel H.

La relance de ces 19 projets de création de nouvelles structures concerne tous les cycles de l'enseignement et fait suite à la décision des pouvoirs publics de lever le gel sur les projets de plusieurs secteurs, a indiqué Fouad Aïssi. Ce dégel intervient à la suite d'une argumentation élaborée par les autorités de la wilaya sur l'importance et la spécificité de ces projets ainsi que leur impact sur la population, conformément aux instructions du Premier ministre, a fait savoir le DEP. Les projets concernés, qui avaient été gelés pour des raisons financières, sont la réalisation et l'équipement de deux lycées de 1000 places pédagogiques avec installation sportive à Zelfana et El-Atteuf, un lycée de 800 places à Berriane, ainsi que la réalisation et l'équipement de trois collèges d'enseignement moyen avec demi-pensionnat à Guerrara, Berriane, et El-Atteuf, a détaillé M.Aïssi. La levée du gel a également touché huit groupes scolaires à El-Atteuf, Oued N'Chou (Ghardaïa), Zelfana, Guerrara, Chaâbet El-Hamra (Daya Ben Dahoua), Hassi El-Gara (El-Menea), Bounoura et Berriane, ainsi que la réalisation et l'équipement de deux postes transformateurs au profit du cycle primaire, l'aménagement et la réhabilitation d'établissements sco-

laire du cycle moyen, y compris leurs installations de chauffage et de climatisation, a-t-il ajouté. Plus de 150 logements inscrites destinés au secteur de l'Éducation, des logements d'astreinte pour les nouvelles infrastructures scolaires ainsi qu'une cantine scolaire de 200 couverts et la réalisation et l'équipement d'une unité de santé pour le dépistage en milieu scolaire ont été également dégelés, a signalé le DEP. Les études de réalisation et le choix des assiettes foncières devant accueillir ces projets ont déjà été effectués, ce qui va permettre de lancer les chantiers de ces projets dans les plus

brefs délais, a-t-il précisé. Pour concrétiser ces projets, la direction des équipements publics a procédé à l'élaboration des cahiers de charges et a entrepris les procédures administratives et choisi des entreprises pour entamer les travaux de réalisation. Un investissement de plus de deux milliards DA a été mobilisé pour concrétiser ces projets visant à améliorer les conditions de l'enseignement de la population dans les différentes localités de la wilaya, selon le même responsable.

A. H. /APS



Tissemsilt

Attribution prochaine de 1 100 logements de différents types

Plus de 1 100 logements de différents programmes seront attribués prochainement dans la wilaya de Tissemsilt, a annoncé le wali Salah El Affani lors d'une émission à la radio régionale de Tissemsilt à l'occasion de la célébration de la journée nationale de la presse. Ce quota comprend 635 logements publics locatifs LPL, 500 aides à l'habitat rural et des lots d'auto construction, a-t-il précisé, signalant que cette distribution intervient à l'occasion de la célébration du 54^e anniversaire du déclenchement de la glorieuse guerre de libération nationale en application de la décision du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika portant la distribution de logements lors des fêtes nationales et religieuses. «La wilaya de Tissemsilt a franchi de grandes étapes en matière de développement avec un taux de couverture en eau potable et

assainissement de 96 pour cent et au gaz et électricité (plus de 90%)», a indiqué le wali. Il a fait savoir, par ailleurs, que le taux de chômage est descendu à 7% dans la wilaya grâce aux efforts déployés par le secteur de l'emploi insistant sur la création de petites et moyennes entreprises en faveur des jeunes. M. El Affani a donné des instructions aux membres de la commission de wilaya de promotion de l'emploi pour encourager la formation des stagiaires des établissements de formation et des étudiants dans des spécialités liées à l'économie locale. Il a souligné que les efforts des autorités de la wilaya s'orientent actuellement vers la création de mini-zones d'activités pour trouver des solutions au problème de manque de foncier industriel et pour développer les secteurs d'agriculture, du tourisme et de l'investissement dans le

cadre d'un développement économique durable. Le chef de l'exécutif a également annoncé la mise en place d'une stratégie de relance du secteur agricole en diversifiant les produits agricoles pour que la wilaya ne s'appuie pas seulement sur la céréaliculture, ainsi que la tenue prochaine d'une journée d'étude sur le secteur de l'agriculture avec la participation de professionnels, déclarant que les médias sont un outil efficace et partenaire des autorités dans le développement local. Cette journée ouverte sur la radio de Tissemsilt a été marquée par des expositions de secteurs partenaires de cette institution d'information, notamment ceux de l'environnement, de l'artisanat, de la santé et du commerce. Un pavillon a été réservé au dépistage précoce du cancer du sein à l'initiative de l'association «El Fadjr». **Hocine A**

Constantine

Plus de 6 000 hectares réservés aux légumes secs

La superficie agricole consacrée aux légumes secs a atteint 6 340 hectares au titre de la saison agricole 2018-2019 contre 4 410 ha en 2017, a-t-on appris lundi du directeur des services agricoles (DSA), Yacine Ghediri. La culture des légumes secs a connu ces dernières années «un bond qualitatif» en matière de surface cultivée et de rendement enregistré, a précisé le même responsable, soulignant que le rendement moyen de cette production, au cours de la saison précédente était de l'ordre de 18 quintaux par hectare contre 10 quintaux/hectare en 2017. Dans la wilaya de Constantine, la surface réservée, au titre de cette campagne agricole, aux légumes secs, toutes espèces confondues, a dépassé 6 000 hectares dont 1 220 hectares ont été consacrés aux pois chiche, 2 385 hectares aux lentilles, 1 200 hectares aux fèves et 140 hectares aux petits pois, a rappelé le même responsable. L'organisation des campagnes de sensibilisation sur l'importance de

la résorption des terres en jachère et leur intégration dans le cycle productif et l'efficacité de la stratégie de soutien du secteur agricole et son exploitation dans la culture des céréales et des légumes secs, sont les facteurs ayant favorisé la hausse de cette superficie qualifiée d'«importante». Les services agricoles de la wilaya de Constantine ont mis l'accent sur la nécessité du suivi de l'itinéraire technique de cette culture par les agriculteurs, la fourniture de

semences de bonne qualité et l'accompagnement des fellahs dans le cadre de l'augmentation de leurs revenus et la réduction de la facture d'importation de cette production, a signalé la même source, soulignant qu'un programme, appelé «plateforme locale de soutien consultatif liée à cette culture», sera créé. Le directeur du secteur a insisté sur l'importance d'appliquer le contenu de ces plateformes à l'échelle locale entre les différents acteurs

afin de résoudre tous les problèmes de cette filière et de promouvoir la production, en coordination avec diverses institutions publiques et privées locales en vue de l'élaboration de programmes de travail mis en place par les réseaux de guides et d'agents de développement en assurant la coordination, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation. Ce type de cultures dépend principalement de la quantité de pluie, a-t-on noté, soulignant,

dans ce contexte, que la quantité de pluie enregistrée au début de la saison jusqu'à présent «augure d'une bonne récolte», a estimé la même source. Les services agricoles œuvrent, en collaboration avec les différents acteurs du secteur, à l'organisation de sessions de formation en faveur des agriculteurs versés dans cette filière afin d'améliorer leurs connaissances et de développer leurs récoltes, a fait remarquer M. Ghediri. **N. T.**

Mila/ Commune de Chigara

Près de 60 millions DA pour la réalisation des projets d'AEP

Une enveloppe financière estimée à 58 millions de dinars a été consacrée dans la wilaya de Mila pour la réalisation de trois projets d'alimentation en eau potable (AEP) dans plusieurs mechtas de la commune de Chigara (Nord de Mila), a-t-on appris lundi, auprès des services de cette collectivité locale. Ce montant financier servira à la concrétisation de trois opérations inscrites dans le cadre des projets communaux de développement de l'exercice en cours, ont précisé les

mêmes services. La première action porte sur la réalisation du réseau d'eau potable pour l'approvisionnement en cette ressource vitale des habitants de la mechta de Lemsal dont l'opération d'évaluation des offres a été achevée récemment, selon la même source, qui a détaillé que ce projet est «en cours d'inscription» auprès de la direction de la programmation et du suivi du budget (DPSB). Toutes les procédures administratives, a souligné la même source, ont été finalisées en attendant

le lancement des travaux de ce projet qui sera réalisé dans un délai de huit mois. Le second projet concerne la construction d'un réservoir d'eau d'une capacité de 500 m³ à la mechta de Sefisfa, ajoute la même source, faisant savoir que cet ouvrage hydraulique est destiné à l'approvisionnement en eau potable aussi bien de la population de cette zone rurale que celle des mechtas de Mekhat, d'Ouedjet Boukhefif en plus d'une partie de la mechta d'Ouerdine. **R. R.**

Libye

Al-Sarraj tient à l'unification de l'Institution militaire

■ Le Chef du gouvernement d'union nationale libyen, Fayez Al-Sarraj, reste attaché à l'achèvement de l'unification de l'Institution militaire et au suivi du processus de négociation avec les officiers de l'armée relevant du gouvernement d'union, a déclaré lundi son porte-parole.



Par Farid M.

Le porte-parole du président du Conseil présidentiel libyen, Mohamed Salak, a indiqué lors d'une conférence de presse que Fayez Al-Sarraj avait insisté sur l'accord final visant à unifier l'institution militaire, exigeant «de clarifier le statut de l'autorité civile, représentée par le commandant suprême de l'armée et de ses pouvoirs». Il a sou-

ligné que les négociations se poursuivaient jusqu'à la conclusion d'un accord, soulignant que «l'unification des institutions, en particulier des institutions souveraines, ne pouvait être séparée de la solution politique globale». En ce qui concerne les arrangements de sécurité, le porte-parole du président du Conseil présidentiel libyen a confirmé la finalisation du plan final des arrangements de sécurité et son entrée en vigueur à travers une «consul-

tation et une coordination avec toutes les parties». Concernant le transfert de fichiers politiques, Fayez Al-Sarraj a confirmé «la poursuite des réformes politiques par le biais d'un remaniement afin de compléter les modifications apportées au cours de la période écoulée». Il a ajouté que le chef du gouvernement libyen d'union nationale avait reçu une invitation officielle de son homologue italien d'assister à la conférence de «Palerm» qui

se tiendra les 12 et 13 novembre en Italie sur la Libye, soulignant la nécessité de parvenir à «des résultats concrets et traduits par des mesures concrètes conduisant à un règlement politique global pour résoudre la crise».

La marine reçoit un navire italien

La marine libyenne a annoncé dimanche avoir reçu un navire de construction italienne destiné

à l'aider dans sa lutte contre la contrebande en mer Méditerranée. «Les garde-côtes de la base navale de Tripoli ont reçu le "Fezzan", un navire de construction italienne, qui mesure 27 mètres de long pour 7 mètres de large», a déclaré la marine libyenne dans un communiqué. Selon le communiqué, ce navire sera affecté à des missions de patrouille, de surveillance et de lutte contre les activités illégales ou clandestines en mer. Salim Erhuma, commandant de la marine libyenne, s'est entretenu en avril avec son homologue italien Valter Girardelli, venu visiter la base navale de Tripoli. A l'occasion de cette visite, les deux hommes ont discuté de la formation des troupes et de la lutte contre l'immigration clandestine. Les deux responsables ont également abordé la nécessité d'un suivi des opérations actuelles de maintenance des navires de la marine libyenne, et ont discuté du renforcement de leur coopération face à l'immigration clandestine. La marine italienne soutient la marine libyenne en envoyant à Tripoli des navires chargés d'assurer la maintenance des navires de la garde côtière libyenne, et de contribuer aux opérations de sauvetage des migrants en mer Méditerranée.

F. M./APS

Tunisie

Le FMI table sur une reprise «relativement solide»

La reprise économique en Tunisie s'annonce «relativement solide» cette année, a indiqué le FMI prévoyant une croissance de 2,6% en 2018, tirée par les secteurs de l'agriculture et du tourisme. «La croissance du PIB réel, tirée par l'agriculture et le tourisme, devrait atteindre 2,6 % en 2018. Elle a d'ailleurs accéléré au cours des trois derniers trimestres, ce qui indique que la reprise économique est relativement solide», relève le Fonds dans une note sur l'économie tunisienne, publiée lundi à Washington. Ce mouvement est dû au secteur agricole (+ 9 %) et à celui des services (+ 3,6 %), surtout grâce aux résultats encourageants dans les domaines du tourisme, des transports et de la finance. Grâce à des récoltes exceptionnelles et à une saison touristique renouant avec les niveaux de 2010, la croissance du PIB a accéléré au deuxième trimestre 2018, se hissant 2,8% contre 2,5% au premier trimestre, selon les mêmes chiffres. En parallèle, les recettes de la Tunisie devraient augmenter jusqu'en 2020 grâce à des réformes fiscales ambitieuses, anticipe le FMI. La suppression progressive des exonérations fiscales dont bénéficient les fonctionnaires augmentera l'année prochaine les recettes issues de l'impôt sur le revenu. Par la suite, les autorités tunisiennes envisagent d'inscrire à la loi de finances 2019 deux mesures portant sur l'élimination du régime fiscal préfé-

rentiel en faveur des sociétés offshore et comptent également faire passer le taux de la TVA sur les services fournis par les professions libérales de 13 % à 19 %. Selon le FMI, la hausse des recettes au cours des prochaines années permettra de développer l'investissement public, notamment dans la santé et l'éducation. Par ailleurs, le solde budgétaire global devrait tomber à 5,2 % du PIB en 2018 grâce à une discipline budgétaire rigoureuse. Conjuguée à un régime de change flexible, cette politique contribuera à ramener le déficit courant à 9,7 % du PIB. Un resserrement budgétaire stabiliserait également la dette publique, qui devrait s'élever à 72 % du PIB en 2018, prévoit le Fonds. Le chômage touche plus de 15 % de la population active totale, et les chiffres s'envolent pour les jeunes et les femmes. Le taux de chômage des jeunes diplômés a baissé par rapport à 2011, mais il demeure aux alentours de 30 %, précise l'institution de Bretton Woods. Pour l'ensemble des jeunes, il est proche de 35 %, et légèrement inférieur à 25 % pour les femmes. Le FMI juge «essentiel» de régler ce problème pour «la bonne santé de l'économie et de la société». Pour vaincre la réticence des investisseurs, le prêteur en dernier ressort recommande en particulier le renforcement de la gouvernance, la mise en place d'un climat des affaires concurrentiel, et l'allègement des formalités administra-

tives. Il considère que pour préserver la reprise en cours, «les autorités devraient envisager de réformer les subventions à l'énergie, d'imposer des limites plus strictes à l'embauche et à la rémunération dans le secteur public, de réformer les retraites et de relever encore les taux d'intérêt».

Deux femmes blessées dans l'explosion d'une mine à Kasserine

Deux femmes ont été blessées dans l'explosion d'une mine à l'intérieur de la zone militaire fermée de Kasserine, à proximité de Jebel Selloum dans l'ouest de la Tunisie, a indiqué le ministère de la Défense dans un communiqué. Elles ramassaient le bois de chauffage lorsque la mine a explosé, touchant la première au pied. La deuxième a été légèrement blessée par les éclats, a précisé le ministère. Le département rappelle aux habitants des agglomérations situées à côté de Jebel Selloum et à tous les citoyens en général qu'il est strictement interdit d'entrer dans les zones militaires fermées, les exhortant à se conformer aux panneaux d'interdiction installés à l'entrée de la zone. Le ministère avertit les citoyens qui s'aventurent dans les zones militaires fermées du risque d'exposition de mines ou d'agression terroriste.

Sara H./agences

Mauritanie Présentation du projet du Champ gazier Tortue/Ahmeyin

UNE JOURNÉE de présentation d'un aperçu sur le projet de développement du gaz liquéfié du Champ gazier Tortue/Ahmeyin a été tenue à Nouakchott en présence de plusieurs hommes d'affaires. L'événement a été organisé par la Chambre de commerce, d'industrie et d'agriculture de Mauritanie (CCIAM) en collaboration avec British Petroleum (BP) Mauritanie. «La journée va permettre aux opérateurs économiques mauritaniens de connaître les détails de ce projet et de découvrir les perspectives probables pour les entreprises opérant dans ce domaine», a indiqué le Secrétaire général du ministère mauritanien du Pétrole, de l'Énergie et des Mines, Tall Ousmane. Le Directeur général de British Petroleum Mauritanie, Mohamed Ould Limam, a, de son côté, fait un exposé sur les étapes et les perspectives de ce projet de développement du gaz liquéfié du Champ gazier Tortue/Ahmeyin.

R.M.



Armement nucléaire

Trump joue l'escalade verbale

■ Donald Trump menace d'accroître l'arsenal nucléaire des États-Unis, dans la foulée du retrait américain d'un traité sur les armes nucléaires signé pendant la Guerre froide, et alors que Moscou estime que cela rendrait le monde plus dangereux.

Par Rima C.

La Russie «n'a pas adhéré à l'esprit de l'accord ou à l'accord lui-même», a accusé lundi le président américain auprès de journalistes à la Maison-Blanche. Il n'a pas précisé si un nouveau traité pourrait être négocié, mais a indiqué que les États-Unis développeraient ces armes à moins que la Russie et la Chine n'acceptent elles-mêmes d'arrêter de le faire. «Tant que les gens ne seront pas revenus à la raison, nous en développerons. C'est une menace pour qui vous voulez. Et ça inclut la Chine, et ça inclut la Russie, et ça inclut quiconque veut jouer à ce jeu-là», a-t-il pointé. M. Trump a déclenché une tempête diplomatique samedi en annonçant sa décision de retirer les États-Unis du traité sur les armes nucléaires de portée intermédiaire INF (Intermediate Nuclear

Forces Treaty) conclu en 1987 avec la Russie pendant la Guerre froide. Le président américain s'est attiré la réprobation de plusieurs capitales, surtout Moscou. «Des initiatives de ce genre, si elles sont mises en œuvre, rendront le monde plus dangereux», a indiqué aux journalistes le porte-parole du Kremlin, Dmitri Peskov, disant attendre des «explications» de la part de Washington. La Russie «n'attaquera jamais personne en premier», a-t-il aussi avancé.

Pékin a appelé de son côté les Américains à «y réfléchir à deux fois», tandis que l'Union européenne estimait que Washington et Moscou devaient «poursuivre un dialogue constructif pour préserver ce traité», l'estimant «crucial pour l'UE et la sécurité mondiale». Deux jours après l'annonce de M. Trump, son conseiller à la

Sécurité nationale, John Bolton, a rencontré à Moscou le chef de la diplomatie russe Sergueï Lavrov, et «près de cinq heures» Nikolai Patrouchev, le chef du Conseil russe de sécurité nationale, a indiqué à l'AFP un porte-parole du Conseil. Hier, il devait s'entretenir avec le président russe Vladimir Poutine, selon le Kremlin. En attendant, les rencontres de lundi ont manifestement tourné au dialogue de sourds, d'après M. Bolton. «La Russie a très fermement signifié qu'elle ne pensait pas violer le traité INF. En fait, ils ont dit: c'est vous qui violez le traité», a-t-il confié au journal russe Kommersant. «On ne peut pas forcer à obéir quelqu'un qui croit qu'il n'est pas en faute», a-t-il aussi souligné, en affirmant que le traité avait fait son temps. «Ce n'est pas le retrait du traité qui est la cause du problème, c'est le fait que la Russie contrevienne au traité qui est le problème», a-t-il insisté. Les États-Unis ne veulent pas être le seul pays à respecter ce traité, a-t-il aussi assuré, mentionnant une «menace très réelle» de la part de la Chine. Le ministre russe des Affaires étrangères a diffusé une photo montrant MM. Lavrov et Bolton se serrant la main tout sourire, et



P. A. D. R.

précisé qu'ils avaient discuté de coopération bilatérale, du combat contre le terrorisme et du «maintien de la stabilité stratégique».

Ils ont aussi discuté de la possibilité de prolonger de cinq ans le traité New Start, sur les missiles stratégiques, qui arrive à expiration en 2021, selon le Conseil de sécurité russe. Mais M. Bolton a déclaré à Kommersant que Washington voulait «résoudre d'abord le problème de l'INF». John Bolton est connu pour ses positions très fermes en matière de politique étrangère. Chantre par le passé d'initiatives pour faire chuter le régime iranien, il faisait partie de ceux qui plaidaient pour «sortir de l'accord iranien» signé en 2015 pour empêcher Téhéran de se doter de l'arme nucléaire.

Nommé en mars 2018, M. Bolton reste un partisan de sanctions beaucoup plus larges contre la Russie, accusée par Washington d'avoir tenté de perturber le processus démocratique américain. Et selon le journal britannique «The Guardian», c'est lui qui a fait pression sur le président américain pour un retrait du traité INF. Ce traité de 1987, en abolissant l'usage de toute une série de missiles d'une portée allant de 500 à 5 500 km, avait mis un terme à la crise déclenchée par le déploiement des SS-20 soviétiques à têtes nucléaires ciblant les capitales occidentales. Or, Washington se plaint notamment du déploiement du système de missiles 9M729, dont la portée dépasserait la limite convenue des 500 km.

R. C.



Points chauds

Caravane

Par Fouzia Mahmoudi

La guerre que mène Donald Trump depuis le début de sa présidence contre l'immigration illégale vient de s'intensifier ces derniers jours et les pays d'Amérique latine qui profitent de nombreuses aides financières américaines pourraient payer cher leur incapacité d'empêcher leurs citoyens de rejoindre les frontières des États-Unis. En effet, le président Républicain a annoncé lundi une réduction immédiate des aides à trois pays d'Amérique centrale. Trump accuse le Honduras, le Salvador et le Guatemala de ne pas avoir été capables «d'empêcher les gens de quitter leur pays pour entrer illégalement aux États-Unis». «Nous allons commencer à couper, ou réduire de façon significative, l'énorme aide internationale que nous leur accordons», a déclaré dans un tweet Trump, qui cible depuis plusieurs jours la «caravane» de migrants d'Amérique centrale en route vers la frontière mexico-américaine. Bravant la soif, la chaleur et l'épuisement, des milliers de migrants, plus de 7 000 selon les Nations unies, ont continué leur route cette semaine pour tenter de rejoindre la frontière des États-Unis, à 3 000 km de là. «La caravane comprend 7 233 personnes, dont la plupart ont l'intention de continuer leur marche vers le nord», a déclaré le porte-parole adjoint de l'ONU, Farhan Aziz Haq, en soulignant la nécessité qu'elles soient «traitées avec respect et dignité». Arrivés dimanche à Tapachula, les migrants ont mis le cap lundi sur la ville de Huixtla, à 40 km de là, dans le même État du Chiapas, à l'extrémité sud du Mexique. Ils espèrent ensuite gagner Tijuana ou Mexicali, dans le nord du pays. C'est de cette ville du nord du Honduras que le 13 octobre la caravane de migrants, essentiellement des Honduriens fuyant la violence et la misère dans leur pays, s'est mise en route, après un appel sur les réseaux sociaux. Jeudi, les autorités mexicaines étaient parvenues à bloquer la «caravane» à la frontière, mais de nombreux migrants sont entrés illégalement dans le pays par le fleuve Suchiate séparant le Mexique du Guatemala. Donald Trump a reproché à l'armée et à la police mexicaine d'être «incapables» d'arrêter les migrants, et dit avoir attiré l'attention de l'armée américaine et des garde-frontières sur ce dossier. «Nous n'allons pas nous plier à l'exigence de quelque gouvernement que ce soit qui prétend provoquer chez le Mexique une réaction hostile», lui a répondu le ministre de l'Intérieur mexicain, Alfonso Navarrete, interrogé par la presse à Mexico. Parallèlement, une seconde caravane d'environ un millier de Honduriens a entamé dimanche la traversée à pied du Guatemala en direction de la frontière mexicaine. Reste à savoir si le Mexique laissera passer la horde de migrants souhaitant se rendre coûte que coûte aux États-Unis et si Donald Trump de son côté sévira en coupant les aides indispensables des pays d'Amérique du Sud. En tout cas, le président américain pourra toujours compter sur le soutien dans ce dossier de son électoralat qui souhaite non seulement l'arrêt de l'immigration, mais la «rémigration» de tous ceux qui vivent illégalement sur le sol américain.

F. M.

Meurtre de Khashoggi

Erdogan doit révéler «toute la vérité»

Le président turc Recep Tayyip Erdogan devait révéler hier «toute la vérité» sur le meurtre du journaliste saoudien Jamal Khashoggi, une affaire désastreuse pour l'image internationale de l'Arabie saoudite. M. Erdogan doit s'exprimer à partir de 08h45 GMT au Parlement à Ankara lors de la réunion hebdomadaire des députés du parti au pouvoir, trois semaines après la disparition du journaliste. M. Erdogan prendra la parole quelques heures après l'ouverture à Ryad d'un forum international sur l'investissement, marqué par des désistements en cascade de dirigeants étrangers et chefs d'entreprises, dans la tourmente de l'affaire Khashoggi. A la veille du forum, le prince héritier saoudien et homme fort du royaume Mohammed ben Salmane a reçu à Ryad le secrétaire américain au Trésor Steven Mnuchin, en tournée dans la région mais qui a renoncé à participer à la conférence après le meurtre de Khashoggi. Le journaliste saoudien de 59 ans, tombé en disgrâce après être devenu critique du régime de Ryad, était entré au consulat de son pays à Istanbul le 2 octobre, pour une démarche administrative. Il n'en était pas ressorti vivant. «Depuis le début, la ligne de notre président est claire: rien ne restera secret concernant cette affaire», a déclaré lundi le

porte-parole de la présidence turque, Ibrahim Kalin. La Turquie «ne voudrait pas» que ses relations avec l'Arabie saoudite, «pays frère et ami», pâtissent de ce meurtre, a-t-il ajouté. «Par conséquent, une grande responsabilité incombe aux autorités saoudiennes sur la question de l'éclaircissement de cette affaire», selon ce porte-parole. Le chef de la diplomatie turque Mevlut Cavusoglu a jugé hier «important» que Ryad ait reconnu le meurtre de Khashoggi, «même si cela est arrivé tardivement». Il a affirmé que la Turquie était disposée à coopérer avec une éventuelle enquête internationale. Dès le 6 octobre, une source proche du gouvernement turc avait révélé que la police avait conclu que le journaliste avait «été tué au consulat par une équipe venue spécialement à Istanbul et repartie dans la même journée». M. Erdogan avait, en vain, appelé les autorités saoudiennes, qui soutenaient que Khashoggi avait quitté le consulat à présenter des preuves à l'appui de leurs dénégations. Ryad a fini par avouer samedi que le journaliste était bel et bien mort au consulat, lors d'une «rixe». Il s'agissait d'une «opération non autorisée» par le pouvoir et dont le prince héritier ben Salmane, dit MBS, n'était pas informé. Avec la succession de révélations macabres dans la

presse, cette version n'a pas convaincu. «Je ne suis pas satisfait de ce que j'ai entendu», a dit lundi le président américain Donald Trump, qui avait déjà déploré la veille les «mensonges» de Ryad. Son gendre et conseiller Jared Kushner a de son côté conseillé au prince héritier Mohammed ben Salmane d'être «transparent». Lundi, à la veille du discours très attendu de M. Erdogan, la Turquie a accentué la pression. «Nous sommes face à une situation qui a été sauvagement planifiée et des efforts conséquents ont été déployés pour dissimuler» ce meurtre, a avancé le porte-parole du parti au pouvoir en Turquie (AKP), Omer Celik. Selon le journal pro-gouvernemental Yeni Safak, le chef d'un commando de 15 Saoudiens dépêché à Istanbul pour tuer M. Khashoggi a appelé le directeur de cabinet de «MBS», Bader al-Asaker, «quatre fois après le meurtre». Un chroniqueur proche du pouvoir, Abdulkadir Selvi, a affirmé dans le quotidien Hürriyet que Khashoggi avait été tué par strangulation, avant qu'un expert légiste saoudien ne découpe son corps en 15 morceaux. Le chef de la diplomatie saoudienne Adel al-Jubeir a affirmé dimanche que les autorités saoudiennes ignoraient où se trouve le corps de Khashoggi.



Deuxième Salon de l'art de la céramique à Alger

La créativité nationale à l'honneur

■ Le deuxième Salon de l'art de la céramique a ouvert ses portes, samedi dernier au Musée national public des beaux-arts à Alger mettant en valeur la créativité de plus de vingt céramistes des différentes régions du pays. Les œuvres exposées représentent la culture islamique et ottomane dans toute sa richesse. Placé sous le thème «Les mains d'Algérie», cette exposition se poursuivra jusqu'au 19 novembre prochain.

Par Abia Selles

Des œuvres artistiques en céramique sont à l'honneur au Musée national public des beaux-arts à Alger. C'est dans le cadre d'une exposition collective rassemblant 29 céramistes des quatre coins du pays que la créativité et le talent algérien sont mis en valeur.

Placé sous le thème «Les mains d'Algérie», 300 pièces artistiques sont exposées à cette occasion. Ces œuvres de différentes dimensions et couleurs sont inspirées de la céramique islamique et notamment ottomane avec «une touche artistique spéciale à chaque artisan», indiquent les organisateurs de cette

édition.

Carreaux, tableaux, récipiens, fontaines, pots et plusieurs produits en céramique aux couleurs splendides et aux formes diverses destinés à la décoration seront exposés lors de ce rendez-vous visant à «valoriser» ce type d'artisanat et à «échanger les expériences et les expertises», permettant ainsi aux intéressés et au grand public de découvrir les talents et le savoir-faire que recèlent ces artistes.

Les artistes participants à cette manifestation sont membres de «l'Association nationale des céramistes et potiers (Ayadi El Djazaïr), fondée en 2013 rassemblant des céramistes de 15 wilayas», a indiqué le président de cette association,



Samir Brahimi. Plusieurs artisans se sont accordés sur la bonne et haute qualité des produits algériens inspirés des traditions.

Ayant un parcours de trente ans dans l'artisanat, M. Haddaoui

a appelé les responsables concernés à assurer «des espaces communs» regroupant des artistes «professionnels», comme c'est le cas dans plusieurs pays connus pour l'art de

la céramique, à l'image de la Turquie et de l'Espagne.

Il est à noter que cette seconde édition se poursuivra jusqu'au 19 novembre prochain.

A.S.

«Jeune mouchid» à Oran

Lancement de la première édition du concours

La direction de la culture d'Oran a annoncé le lancement de la première édition du concours «jeune mouchid», organisé dans le cadre de la célé-

bration du Mawlid Ennabaoui, a-t-on appris samedi auprès de cette structure. Ce concours, dont les inscriptions ont commencé depuis deux semaines,

est réservé aux enfants âgés entre 8 et 16 ans (garçons et filles), a indiqué Mohamed Djellata, chef du service arts et lettres à la direction de la culture,

initiatrice de l'événement. La sélection est programmée les 12 et 13 novembre prochain pour choisir les meilleurs mouchidines devant prendre part au

concours qui vise à encourager les enfants à ce genre de chant, a ajouté M. Djellata. Les cinq lauréats seront annoncés lors d'une soirée prévue les 19 et 20 novembre prochain au théâtre régional «Abdelkader Aloulou» d'Oran à l'occasion de la célébration du Mawlid Ennabaoui qui prévoit aussi d'autres activités culturelles. La soirée sera animée par des troupes d'Inchad dont «El Mawada wa Rihab», «El Ourwa El Woutka» et «Rawabi» ainsi que le mouchid Abdelhamid Benaissa de Tlemcen. F.H.

Coopération entre Damas et l'Algérie

Signature d'un accord pour promouvoir les métiers du cinéma

Un accord de coopération a été signé entre les organisateurs du Festival du film d'Annaba et ceux des Journées cinématographiques de Damas (Syrie) afin d'échanger les expériences et promouvoir la formation aux métiers du cinéma, a-t-on indiqué lundi dans un communiqué du Commissariat du festival d'Annaba du film méditerranéen.

Cet accord, qui a été conclu entre les deux parties dans la ville de Damas, selon le communiqué dont l'APS a reçu une copie, porte sur l'échange d'expériences dans le domaine de la formation en direction des professionnels et des amateurs exerçant des métiers liés au cinéma, tels que les métiers de scénariste, de caméraman, de réalisateur, de comédien et

autres professions liées au 7ème art, en sus de la mise au point d'un mécanisme de formation cinématographique à distance.

Outre la projection et la promotion de films algériens et syriens à Annaba et à Damas Film, cet accord prévoit également l'organisation, chaque année, de deux sessions de formation au profit de cinéastes professionnels et amateurs, sous la

houlette du Festival du film méditerranéen d'Annaba et des Journées cinématographiques de Damas.

Le Festival du film d'Annaba considère cet accord comme «un défi stratégique» à relever afin de permettre aux jeunes cinéastes de maîtriser les techniques de l'industrie cinématographique et de la créativité dans le domaine du septième art. L.B.

Musique

Appel à candidature pour l'Orchestre des jeunes d'Algérie

L'Office National des Droits d'Auteurs et Droits Voisins (ONDA) s'allie au chef d'orchestre et compositeur Salim Dada pour créer l'Orchestre des jeunes d'Algérie (OJA), une formation par et pour les jeunes musiciens.

C'est ce qu'a annoncé le chef d'orchestre lui-même dans une vidéo promotionnelle créée à cet effet et diffusée sur les réseaux sociaux. On y voit Salim Dada y dévoiler la

création de l'orchestre des jeunes d'Algérie et présenter les critères de sélection comme suit : avoir entre 15 et 35 ans, savoir lire une partition musicale et savoir jouer d'un instrument d'orchestre symphonique (dont la liste est dressée dans la vidéo-même).

Si les intéressés répondent à ces critères, ils doivent envoyer une vidéo en format mp4 constituée de trois parties : une partie technique (étude, prélude, etc.), une partie d'in-

terprétation (solo, mélodie, etc.) et une partie d'improvisation. Chaque partie ne doit pas dépasser 1 minute 30 et la vidéo entière ne doit pas dépasser 5 minutes. Par ailleurs, il faut remplir un formulaire de candidature et le joindre à la vidéo.

Il est à noter que le tout est à envoyer à l'adresse suivante : oja@onda.dz. Date limite d'envoi des dossiers : le 20 novembre 2018. R.C.

Institut français d'Alger

Kamel Daoud en conférence à Alger mardi prochain

L'Institut français d'Alger reçoit l'écrivain-journaliste Kamel Daoud pour une rencontre avec son public à l'occasion de la sortie récente de son nouveau roman.

«Le peintre dévorant la femme», c'est le nouvel écrit de Kamel Daoud paru chez Barzak en Algérie et chez Stock en

France. L'écrivain-journaliste, éditeur et rédacteur en chef du «Quotidien d'Oran», n'en finit plus de présenter une actualité riche. En tournée promotionnelle pour ce dernier roman, c'est à l'Institut français d'Alger qu'il ira à la rencontre de son public.

Rappelons que la notoriété littéraire de Kamel Daoud a décol-

lé suite à la publication de «Meursault : contre-enquête», un roman primé où l'écrivain y imagine la vie actuelle du frère de «l'Arabe» tué par le Meursault d'Albert Camus. «Le peintre dévorant la femme» est le dixième ouvrage signé Kamel Daoud dans une bibliographie faite de compilations d'articles, d'essais,

de recueils de nouvelles et de roman.

Rappelons que la rencontre aura lieu dans les locaux de l'Institut Français d'Alger le 31 octobre à 18h30. Entrée sous réservation à l'adresse : rencontreaveckameldaoud2018.alger@if-algerie.com D.R.

AGEND'ART

Centre culturel Mustapha-Kateb d'Alger

Jusqu'au 25 octobre : Exposition d'arts plastiques avec l'artiste peintre plasticien Abderrahmane Bekhti. Galerie Seen Art

Jusqu'au 3 novembre : Exposition collective intitulée «Versions Originales» avec les artistes Yasser Ameur (L'homme jaune), Leila Boutammame, Amar Briki, Faiza Maghni, Adlane Samet, Mayalnes

Touam et Hocine Zaourar. Galerie d'art Dar-EL-Kenz (Lot Bouchaoui 2, n°325, Chéraga, Alger)

Du 27 octobre au 7 novembre 18^e Salon d'automne du petit format, avec la participation de 24 artistes dont Bettina Heinen Ayech, Catherine Rossi, Shahriar Pirrozram, Samia Skenazen, Moussa Bourdine, H'ssissen, Mohamed Massen et Rachid Talbi. Vernissage le samedi 27 octobre, à partir de 15h.

Galerie d'Arts Mohammed-Racim (7, Avenue Pasteur, Alger-Centre)

Jusqu'au 3 novembre : Exposition de peinture de Djahida Houadef, sous le thème «Passage rituelique».



Galatasaray Feghouli ne jouera pas face à Schalke 04

LE MILIEU OFFENSIF international algérien de Galatasaray Sofiane Feghouli, blessé au dos, a déclaré forfait pour la réception des Allemands de Schalke 04 mercredi (20h00) dans le cadre de la 3^e journée (Gr.D) de la Ligue des champions d'Europe de football, rapportent les médias locaux. Le joueur, sorti sur blessure vendredi à domicile face à Bursaspor (1-1), en ouverture de la 9^e journée du championnat turc, souffre d'une tension musculaire modérée dans le haut du dos, selon le site

officiel du club. Feghouli (28 ans) s'est blessé alors qu'il commençait à avoir plus de temps de jeu sous la conduite de l'entraîneur Fatih Terim. Arrivé en 2017 à Galatasaray en provenance de West Ham (Angleterre) pour un contrat de cinq ans, Feghouli a réussi à s'adjuger le titre de champion pour sa première saison avec le club stambouliote. Feghouli (48 sélections, 11 buts) a été rappelé en équipe nationale avec l'arrivée à la barre technique de Djamel Belmadi.

CAN 2018 Dames (préparation) Victoire de l'Algérie face au Maroc

LA SÉLECTION algérienne dames de football a battu son homologue marocaine sur le score de 1 à 0, mi-temps (0-0) en match amical disputé ce lundi au Centre national des sports Moulay Rachid de Maâmora (banlieue de Salé-Maroc). L'unique réalisation des algériennes a été inscrite en deuxième période par Djamilia Marek (62'). Il s'agit du deuxième match amical entre les deux sélections après celui disputé jeudi 18 octobre 2018 à Kenitra et remporté par le Maroc (3-1). L'équipe algérienne dirigée par la sélectionneuse Radia Fertoul prépare la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2018 prévue au Ghana du

17 novembre au 1^{er} décembre prochain. Les Algériennes s'étaient qualifiées pour la CAN 2018 en dominant l'Éthiopie en aller et retour (3-1, 3-2). Le tirage au sort de la CAN-2018 effectué dimanche soir à Accra a placé la sélection algérienne dans le groupe A avec le Ghana (pays hôte), le Cameroun et le Mali. Les Vertes entameront le tournoi contre le Ghana le 17 novembre avant d'affronter successivement le Cameroun le 20 et le Mali le 23. Le groupe B est composé quant à lui du Nigeria (tenant du titre), de l'Afrique du Sud, de la Zambie et du Kenya qui a été repêché suite à la disqualification de la Guinée équatoriale.

USM Bel-Abbès Une subvention de plus de 50 millions dans les caisses

UNE SUBVENTION de plus de 50 millions DA sera allouée prochainement à l'USM Bel-Abbès, club évoluant en ligue 1 de football Mobilis, pour améliorer sa situation financière et lui permettre de recruter un nouvel entraîneur, a-t-on appris lundi du wali, Ahmed Abdelhafid Saci en marge de la célébration de la journée nationale de la presse. Suite à une réunion tenue la semaine dernière avec les diri-

geants de l'équipe, il a été décidé de lui accorder une subvention pour donner un nouveau souffle à l'USMBA lui permettant d'aborder sereinement le championnat, a-t-il fait savoir. Le même responsable a annoncé que la wilaya consacra en collaboration avec l'APW, un montant de 30 millions DA au titre du budget primitif 2019 et 20 millions DA du budget supplémentaire de l'exercice 2018.

Volleyball/ Championnat arabe des nations L'EN se prépare à Blida

LA SÉLECTION algérienne de volley-ball a entamé à Blida son ultime stage de préparation avant le départ pour le Championnat arabe des nations 2018, prévu du 25 octobre au 4 novembre au

Caire (Égypte). Le staff technique national a donné 3 jours de repos aux joueurs après leur retour du stage de Bulgarie (10-19 octobre), ponctué par plusieurs matchs amicaux. Cet ultime stage précompétitif s'étalera jusqu'au 24 octobre, date du départ pour la capitale égyptienne, a indiqué la Fédération algérienne de volley-ball sur son site officiel. La 21^e édition du Championnat arabe verra la participation de 7 équipes, à savoir, l'Égypte (tenant), le Bahreïn, Oman, l'Irak, la Jordanie, la Palestine et l'Algérie, avec une

formule de compétition en mini-championnat (une seule poule) dont le premier au classement sera sacré champion. Au Caire, l'Algérie fera son entrée en lice face à l'Irak, avant de défier l'Égypte tenante du titre et le Bahreïn lors des 2^e et 3^e journées de compétition. Après une journée de repos, les volleyeurs algériens enchaîneront face à la Jordanie, puis Oman, avant de conclure face à la Palestine.

Championnat d'Afrique des clubs de handball (2^e journée) Le GSP défait par le Zamalek

LE GS Pétroliers a été battu par la formation égyptienne du Zamalek 31 à 27, lundi soir à Abidjan (Côte d'Ivoire), dans le cadre de la 2^e journée du groupe B du Championnat d'Afrique des clubs champions de handball (messieurs). Il s'agit de la première défaite des hommes de Réda Zeguili dans la compétition, après avoir réussi

Le CABBA écope seulement de 4 matchs à huis clos

Les sanctions scandaleuses de la LFP

■ **Scandaleuses ! C'est le mot qui sied aux sanctions qui ont été infligées au CA Bordj Bou Arreridj après les graves incidents qui ont été signalés au stade du 20-Août de Bordj Bou Arreridj à l'occasion du match comptant pour la 11^e journée du championnat de Ligue 1 qui a opposé la formation locale au Mouloudia d'Alger.**



Par Mahfoud M.

Les sanctions n'ont pas été à la hauteur des faits graves qui se sont produits

En effet, la commission de discipline de la Ligue de football professionnel a infligé quatre matchs à huis clos au CABBA dont deux à l'extérieur, ce qui est vraiment très peu pour un club récidiviste, avec les incidents qui ont été déjà signalés lors de ces deux matchs précédents face à l'ASAM et le NAHD. Des joueurs ont été tabassés à mort, à l'image des défenseurs Arous et Azzi et un autre a été poignardé, à savoir, Hachoud et les images vidéo sont dispo-

nibles sur la toile, mais la commission a été, malgré cela, très clémente avec le club local qui écope d'une sanction très légère par rapport aux faits graves qui se sont déroulés dans ce stade. Pis, le principal instigateur, le gardien du CABBA, Fawzi Chaouchi, n'a été suspendu que pour 3 matchs seulement alors que tout le monde s'attendait à ce qu'il soit radié à vie, étant donné qu'il est multirécidiviste, et s'était «illustré» par le passé par d'autres faits graves alors qu'il portait les couleurs du MCA et de l'ESS. Le portier du MCA, Farid Chaâl, dont le seul tort a été de

fêter la victoire avec ses supporters, a écopé de la même sanction que Chaouchi, alors que ce dernier est pour beaucoup dans l'éclatement de cette déferlante de haine au stade du 20 août d'El Bordj. Ces sanctions ne sont pas faites pour apaiser la situation, alors que le ministre de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Hattab avait pourtant été clair et avait demandé à ce que les instances dirigeantes du football national soient sans pitié et appliquent la loi comme il se doit pour éviter que ce genre de situation ne se répète à l'avenir.

M. M.

Anis Benhammedi, président du CABBA «Il y a eu exagération et amplification des faits»

Le président du CA Bordj Bou Arreridj (ligue 1 Mobilis de football) s'est lundi désolé «de l'exagération et de l'amplification des faits» survenus après le match perdu par son équipe face MC Alger (0-1) samedi dernier au stade de 20-Août pour le compte de la 11^e journée du championnat. Dans une conférence de presse animée au stade 20 août 55, Anis Benhammedi a estimé que «ce qui a été rapporté par certains médias privés et sur les réseaux sociaux constitue une amplification». «En tant qu'administration du club, nous regrettons ce qui s'est passé après le match retransmis par la télévision et marqué durant ses

95 minutes par un grand fair-play et une bonne organisation», a-t-il indiqué assurant qu'«aucun des joueurs du club adverse n'a été touché malgré l'envahissement du terrain par certains supporters provoqués par les joueurs de l'adversaire». «En vérité, certains joueurs du MCA se sont dirigés après le match vers leurs supporters et provoqué ceux du CABBA qui ont envahi le terrain», a-t-il ajouté affirmant que «le joueur Hachoud en tentant de gravir la clôture aiguisée séparant le terrain des gradins s'est blessé à la main et n'a point été agressé par couteau ou tout autre chose». «Nous avons autorisé l'ouverture des portes du stade aux suppor-

ters de l'équipe visiteuse n'ayant pas de tickets pour leur permettre de soutenir leur club par sens de l'hospitalité et par fair-play», a-t-il ajouté affirmant que l'administration du CABBA a présenté un rapport détaillé sur le match à la ligue nationale de football et espérant que les responsables de ces événements seront sévèrement sanctionnés. Pour rappel, le chef du service des urgences de l'hôpital Lakhdar Bouzidi de Bordj Bou Arreridj avait indiqué dimanche que son service avait admis 131 personnes dont 55 policiers atteints de blessures légères ayant tous quitté l'établissement après avoir été pris en charge. Aucune blessure dangereuse n'a été enregistrée parmi les joueurs ni les staffs techniques des deux équipes, selon le responsable de la cellule d'information de la sûreté de wilaya qui a assuré qu'aucun joueur n'a été évacué vers l'hôpital et l'autocar de l'équipe visiteuse transportant joueurs et accompagnateurs a quitté le stade sans incident.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Le Prix du président de la République du journaliste professionnel attribué

12 lauréats primés

LE PRIX du président de la République du journaliste professionnel a été attribué, dans sa quatrième édition soir à Alger à 12 lauréats, exerçant dans différentes catégories de médias, sélectionnés parmi 286 dossiers recueillis.

Placé cette année sous le thème «Vivre ensemble en paix», le prix institué le 3 mai 2015 par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, à l'occasion de la Journée internationale de la presse, a été remis aux candidats retenus, en présence notamment du ministre de la Communication, Djamel Kaouane, de l'ancien ministre des Affaires étrangères et diplomate Lakhdar Brahimi, de membres du gouvernement, de hauts responsables de l'Etat, de directeurs de presse ainsi que de nombreux journalistes.

Le premier prix de la catégorie télévisuelle a été attribué à la journaliste de l'Entreprise publique de télévision (EPTV), Naima Manhour pour son documentaire «La cohabitation continue», alors que le deuxième prix est revenu à Kahina Acherchour de la même entreprise pour son documentaire intitulé «Thaghmats» (la fraternité), tandis que le troisième prix a été attribué à Souhila Hrayria de la même chaîne également pour son documentaire «Les passe-relles de la paix».

Le premier prix de la catégorie presse écrite a été, quant à lui, attribué à la journaliste Nour El Houda Taïbi du journal arabophone «Ennasr» pour son papier sur

les «enfants des réfugiés syriens», le second à Cherif Abdedaim du journal «La Nouvelle République» pour son article intitulé «Facebook et le vivre ensemble», alors que le troisième prix est revenu à Lydia Ait Akli et Aziza Mahdid pour leur article «L'université et le service national, exemple du vivre ensemble».

Concernant les travaux de la catégorie radiophonique, le premier récompensé est celui de Nawel Arar de la Chaîne 1 pour son reportage sur «L'habitat et le vivre ensemble», alors que le deuxième prix est revenu à Kamel M'hidi de la radio El Bahdja pour son travail sur «Le sport, outil du vivre ensemble», tandis que le troisième prix a été raflé par Salem Kheloui de la radio locale de Tizi Ouzou pour son reportage intitulé «Thaghmats» (fraternité).

S'agissant du prix de la presse électronique, le deuxième prix a été attribué à Lounes Guermoul de la Radio nationale pour son papier sur «Le vivre ensemble: l'expérience de Tiferdoud», tandis que le premier et le troisième prix n'ont pas été attribués.

Pour le prix illustration photo, il a été attribué au photographe du journal «El Watan», l'lyes Hebache pour des photos illustrant un reportage de presse sur «la rupture collective du jeûne», alors que le prix du jury est revenu à Baami Mohamed de la station locale de Tamanrasset pour son reportage intitulé «Réfugiés en sécurité».

Dailia O.

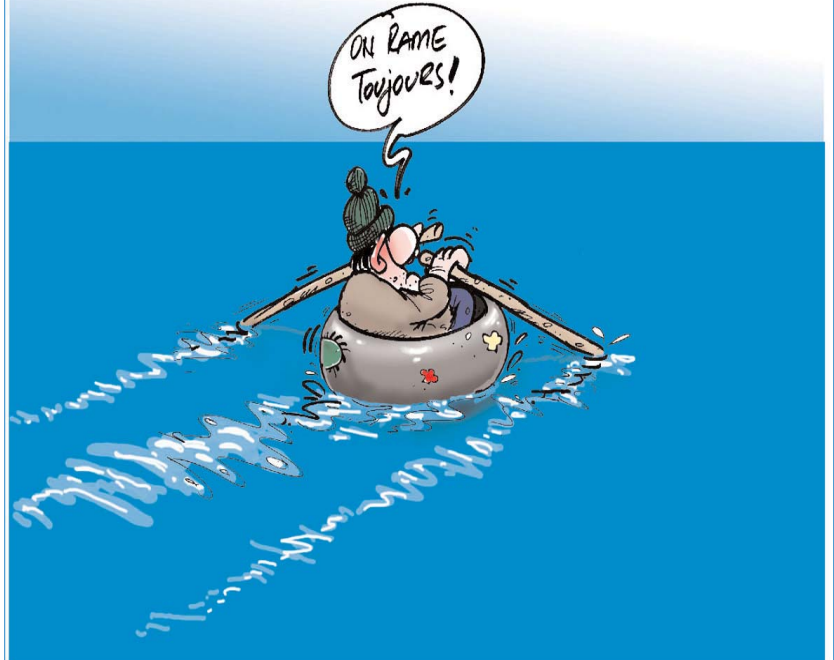
Criminalité

Interpellations et saisies de substances prohibées dans plusieurs régions

DES INDIVIDUS suspects ont été interpellés dans plusieurs régions du pays par des brigades de la Gendarmerie nationale (GN) qui ont également saisi des quantités de substances prohibées, indique hier un communiqué du commandement de ce corps de sécurité. Ainsi, dans la wilaya de Sidi Bel-Abbès et lors d'un point de contrôle dressé sur l'autoroute Est-Ouest, dans la commune de Sidi Ali-Ben-Youb, les gendarmes du peloton de sécurité routière d'Ain-El-Berd ont interpellé trois individus en possession de trois kg de kif traité. Dans la wilaya de Boumerdès, et agissant sur renseignements, les gendarmes des brigades de la compagnie territoriale de Dellys ont lors d'un service de police de la route sur la RN25, reliant Boumerdès à Tizi-Ouzou, interpellé un individu, à bord d'un véhicule en possession d'un kg de kif traité. En outre, agissant sur renseignements, les gendarmes de la brigade de Tiberguent, dans la wilaya de Mila, ont interpellé un individu en possession de trente-huit comprimés de psychotropes. Poursuivant les investigations et en vertu d'un mandat de perquisition, les gendarmes enquêteurs ont saisi dans son domicile, vingt-six autres comprimés de psychotropes et un sabre.

F. Y.

État des lieux de la jeunesse algérienne



Loumis

Djalou@hotmail.com

Béjaïa

Un pirate Internet arrêté

■ Les services de lutte contre la cybercriminalité relevant de la sûreté de wilaya ont mis fin aux agissements d'un individu pour piratage de comptes Facebook, adresses électroniques et escroquerie de personnalités connues sur Internet.

Par Hocine Cherfa

Ce dernier a créé un faux compte Facebook et se faisait passer pour une personnalité très connue et publiait des postes attentatoires à l'Etat, selon la cellule de communication de la sûreté de wilaya. L'individu a été arrêté suite à une enquête menée grâce aux moyens techniques modernes dont dispose actuellement le service qui a réussi à identifier le malfaiteur qui a piraté plusieurs comptes électroniques. Il s'agit de CH. S. âgé de 34 ans arrêté devant chez lui et en sa possession une puce contenant des adresses électroniques et des mots de passe de comptes de réseaux sociaux piratés notamment Facebook appartenant à des internautes. Les enquêteurs ont découvert aussi une liste de comptes de

personnes résidant en Algérie et d'autres à l'étranger qu'ils comptaient pirater. Un CD contenant des programmes de piratages a été également saisi chez l'individu qui a commencé le piratage des comptes via un appareil Wifi de l'un de ses voisins qu'il a piraté. Selon la police, «l'individu serait un génie en informatique puisque il pouvait piratage n'importe quel compte en un temps record et sans laisser de trace». «Le malfaiteur a en effet piraté plusieurs comptes appartenant à des personnalités connues à qui il a demandé des sommes d'argent pour leur restituer leurs comptes», souligne notre source.

Un repris de justice arrêté en possession de drogue

«Un repris de justice a été

arrêté par la brigade anti-stups de la sûreté de wilaya en flagrant délit de possession de drogue soit 50,2 g sous forme de barrettes prêtes à être écoulées», indique la cellule de communication de la sûreté de wilaya. La drogue a été dissimulée dans une briquette.

L'individu Y. DJ. 39 ans natif d'Ihaddaden Ouada revendait de la drogue aux arrêts de bus. Lors de son arrestation, la police a retrouvé chez lui 77 000,00 DA et un couteau servant à préparer des barrettes de drogue.

Présenté devant le procureur de la République qui l'a convoqué pour une comparution immédiate pour possession et commercialisation de drogue, «le prévenu a éclopé de 10 ans de prison ferme», ajoute notre source.

H.C.

Accidents de la route

30 morts et 1 015 blessés en une semaine

Trente personnes ont trouvé la mort et 1 015 autres ont été blessées dans 930 accidents de la circulation enregistrés durant la période du 14 au 20 octobre au niveau national, selon un bilan hebdomadaire de la

Protection civile rendu public hier. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya d'Ain Defla avec deux morts et cinquante autres blessés suite à 38 accidents de la route, note la même source. Par ailleurs, les

éléments de la Protection civile ont effectué, durant la même période, 791 interventions pour l'extinction de 547 incendies urbains, industriels et autres.

R. N.